



# MUR-TRONIC 2®

stoppe définitivement  
les remontées capillaires



## ASSÈCHEMENT électronique des murs

### QU'EST-CE QUE LES REMONTÉES D'EAU PAR CAPILLARITÉ ?

De par ses caractéristiques physiques et géologiques, la Terre, animée d'un mouvement de rotation et parcourue par les « lignes de force » magnétiques Nord-Sud, génère une multitude de rayonnements.

Parmi ces rayonnements, on constate la présence de champs électromagnétiques qui donnent naissance à des charges électriques dans les molécules d'eau et les capillaires des matériaux constituant les murs.

Ces charges provoquent l'attraction de l'eau en direction des capillaires encore secs situés plus haut jusqu'à un niveau d'équilibre où se forme la frange d'humidité.



### SUPPRIMEZ DÉFINITIVEMENT :

- ☒ salpêtre,
- ☒ efflorescences de sels minéraux,
- ☒ moisissures,
- ☒ odeurs et taches,
- ☒ décollement des papiers peints,
- ☒ cloquage des peintures,
- ☒ dégradations des enduits,
- ☒ déformation des parquets et des menuiseries...



Protégez votre patrimoine de l'humidité



## Les atouts

### Qu'apporte la solution **MUR-TRONIC 2** ?

Le procédé **MUR-TRONIC 2** neutralise l'effet des champs électromagnétiques naturels par création d'un contrechamp naturel en opposition de phase, ce qui annule la cause des remontées capillaires.

- Efficacité totale même sur les maçonneries non homogènes et comportant des cavités.
- Procédé non destructif.
- Aucune vibration dommageable dans le cas de murs anciens comportant des joints friables en mortier maigre ou joints en argile.
- Agit sur tous les murs y compris les murs de refend.
- Sans entretien.
- Rapidité de mise en œuvre.
- Suppression des travaux à répétition et sans résultats.
- **Solution totalement écologique.**



## NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

### Un diagnostic détaillé comprenant :

**Le constat visuel de l'état des lieux (bâtiment et environnement).**

Entretien sur les manifestations d'humidité.

**Le contrôle technique à l'aide d'un laboratoire portable pour :**

- l'évaluation des taux d'humidité en profondeur dans les murs (par prélèvement d'échantillons),
- le relevé du taux d'humidité relative de l'air,
- la détection des champs électromagnétiques,
- l'analyse des sels minéraux.

Le suivi de l'assèchement après la mise en service du procédé **MUR-TRONIC 2**.

**Des préconisations** (dans le cadre des réfections d'enduits après assèchement, notamment la neutralisation des sels minéraux).



## Les garanties

**Garantie R.C. après livraison**

**Garantie professionnelle de 10 ans couvrant les conséquences financières des dégâts en cas d'arrêt de fonctionnement du procédé**

**Garantie produit 10 ans**

**Durée de vie supérieure à 50 ans.**

**Votre entreprise agréée :**

**HUMIDITEC  
Z.A. du Pont vert  
50490 ST SAUVEUR LENDELIN**

02.33.07.64.19  
humiditec@wanadoo.fr

# MUR-TRONIC 2®

[www.murtronic.fr](http://www.murtronic.fr)

AVIS FAVORABLE



**RoHS\***

\* fabrication sans plomb

QUALICONSULT